



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**

Direction de l'Urbanisme

**Madame Bety WAKNINE**

Directrice générale

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Réf. NOVA : 04/PFD/1726282 (corr. DU : Daphné Sourbi ; Julien Doignes)

Réf. CRMS : AA/MB/BXL20967\_649\_Roosevelt\_50\_ULB\_batimentU

Bruxelles, le

Annexe : 1 dossier

Objet : BRUXELLES. Avenue Franklin Roosevelt 50 / Avenue Antoine Depage – Campus du Solbosch : bâtiment U

Demande de permis portant sur la rehausse d'un étage du bâtiment, la construction de locaux supplémentaires et l'ajout d'un escalier de secours.

**Avis de la CRMS**

Madame la Directrice générale,

En réponse à votre courrier du 17/12/2020, reçu le 23/12/2020, nous vous communiquons **les remarques** formulées par notre Assemblée en sa séance du 15/01/2020.

Étendue de la protection

*Le bien se situe en zone de protection des bâtiments classés de l'ULB (AG du 11/12/2004) situés à front de l'avenue Franklin Roosevelt.*



(mybrugis.irisnet.be)



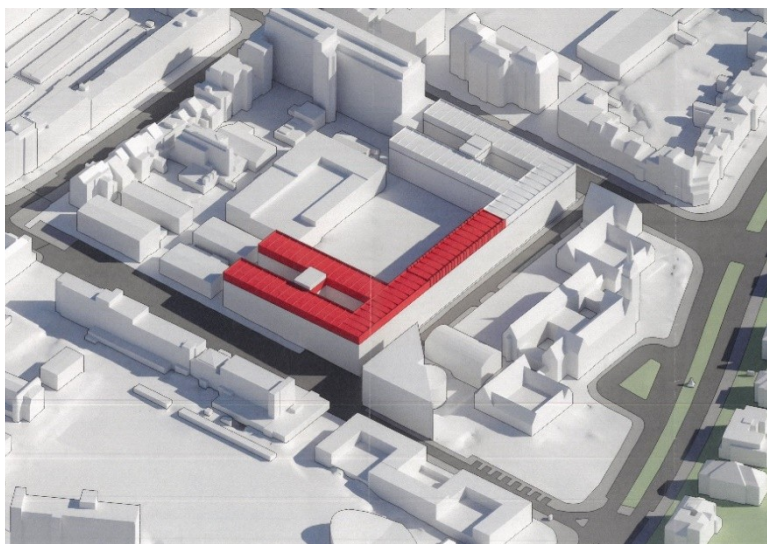
COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Historique et description du bien

Premier bâtiment de l'université construit sur les terrains du Solbosch, le bâtiment U est construit entre 1922 & 1924 sur un modèle industriel conçu par l'ingénieur Eugène François, professeur à l'Université. Le bâtiment a fait l'objet d'une rehausse d'un niveau dans les années '50 selon les plans de l'architecte Pierre Guilissen. Cette rehausse fut détruite lors d'un incendie survenu le 08/02/1971. En 2011, une reconstruction partielle du niveau détruit fut réalisé sur les ailes A & B du bâtiment.

Analyse de la demande

Le projet consiste à récréer le reste du niveau disparu en 1971 sur les ailes C & D du bâtiment, le tout s'intégrant dans la continuité de la reconstruction de 2011 sur les ailes A & B. Le nouvel étage créé sera occupé par le département « Traduction et Interprétation » (actuellement implanté à Uccle). Cette extension comprendra des salles de cours, des bureaux pour le personnel académique, des laboratoires de langues et des installations sanitaires. Le projet prévoit aussi le réaménagement intérieur de locaux de cours au niveau 5.



*En rouge, le nouveau volume projeté. Image tirée du dossier.*

Le parti architectural du nouveau volume, bien que contrastant avec la partie existante, s'inscrit dans la continuité de la rehausse déjà réalisée en 2011 tout en préservant la cohérence d'ensemble du bâtiment U. Un accent plus marqué est apporté au centre du bâtiment, qui souligne la conception en axe de symétrie du bâtiment.



Situation existante



Situation projetée



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN



Situation existante



Situation projetée

Avis

Le bâtiment U possède un systématisme et une rigueur dans sa composition. L'extension proposée s'inscrit dans la continuité des interventions déjà réalisées sur le bâtiment même et sur le campus de façon générale car elle n'est pas sans rappeler le traitement architectural présent sur d'autres bâtiments situés à proximité sur le campus. Elle n'est pas impactante pour les bâtiments classés environnants. La CRMS ne formule pas de remarques spécifiques du point de vue patrimonial.

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE  
Secrétaire

C. FRISQUE  
Président



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN  
c.c. à BUP-DU : dsourbi@urban.brussels ; jdoignes@urban.brussels